version du 14/05/2024

Retoucheur de vêtements (H/F)

Réparer des accrocs, recoudre des boutons ou changer une fermeture éclair sont des actes qui sont utiles à tout un chacun dans sa vie quotidienne.

Si tu souhaites devenir performant en ce domaine et que l'univers du textile t'intéresse, le métier de retoucheur de vêtements s'offre à toi.

En tant que retoucheur de vêtements, tu t'occuperas principalement de réaliser des adaptations de vêtements à la morphologie de tes clients (taille, longueur des jambes) et de réparer les accrocs. Tu seras également chargé de régler les machines et de surveiller le stock de fournitures.

Tu pourras exercer ce métier dans un atelier de couture, un magasin de vêtements ou travailler en tant qu'indépendant.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Exécuter des retouches et des ajustements sur des vêtements (longueur des jambes, des manches, taille, emplacement des boutons)
- Réparer des accros sur des vêtements
- Régler et utiliser des machines (machine à coudre, pied-de-biche, etc)
- Gérer le stock de fournitures (ciseaux, épingles, aiguilles, fils, crayons marqueurs)
- Informer et conseiller les clients

QUALITÉS ET PROFIL

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Retoucheur de vêtements (H/F)

- Disposer d'une bonne habileté manuelle
- Avoir le contact aisé
- Être d'une politesse irréprochable
- Avoir le sens des formes et des couleurs
- Maîtriser les techniques de traitement relatives aux matières utilisées (tissus, cuirs, fourrures, etc)

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

FORMATION TRF

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Retoucheur de vêtements (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 944.43)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 944.43)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	787.18 €
2ème année:	918.36 €
3ème année:	1246.36 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu